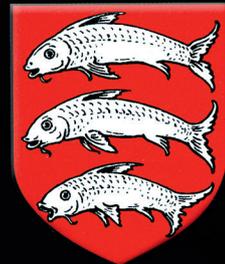


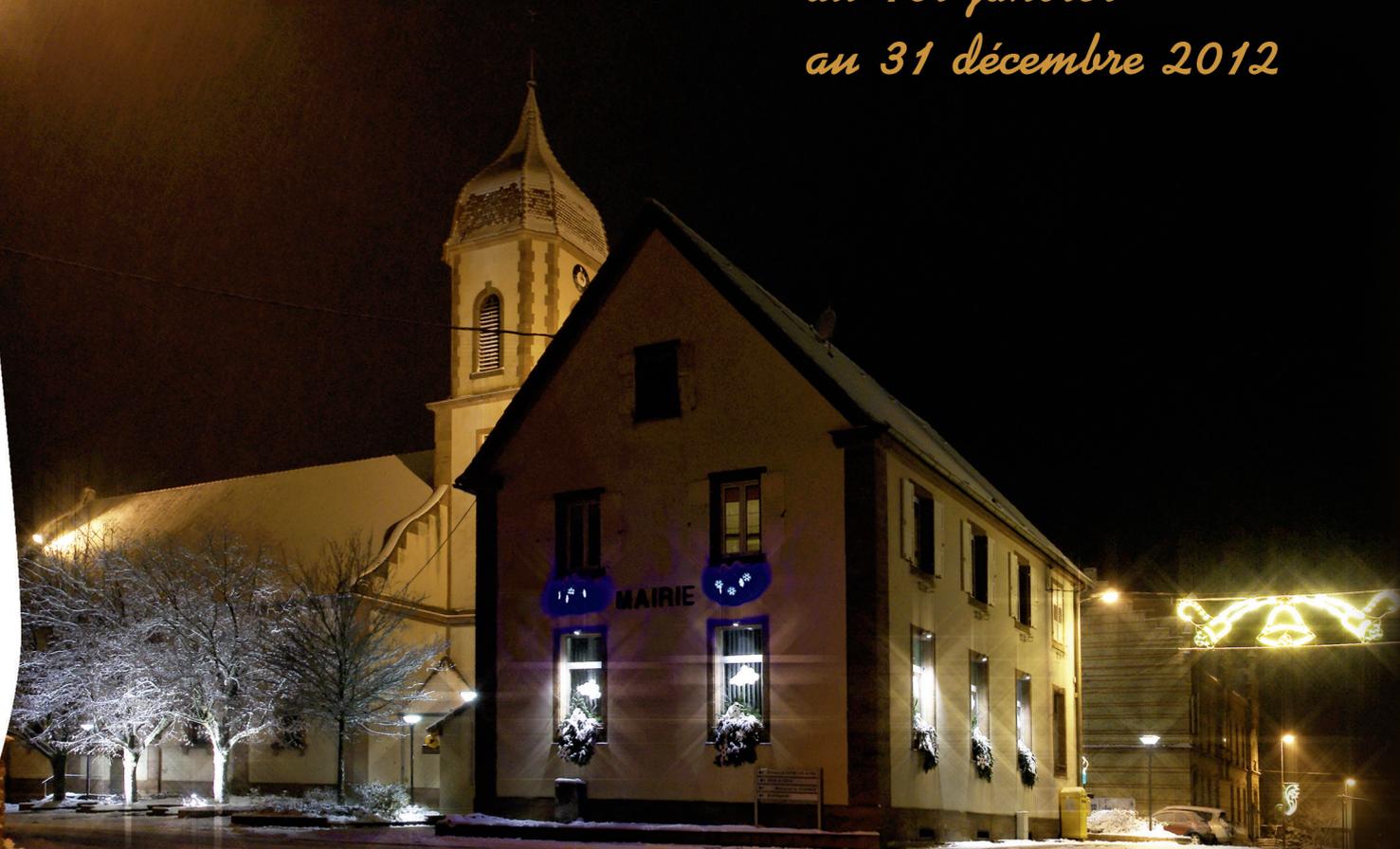
DURRENBACH

Commune

INFOS



*du 1er janvier
au 31 décembre 2012*



Janvier 2013

Le mot du Maire...

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,



L'année 2013 est entamée, nous avons rempli les premières pages de ce nouveau livret de notre existence. Les fêtes sont passées, le quotidien a repris sa place, la vie continue sur sa lancée, le temps passe et nous le fait remarquer. Que va nous apporter cette nouvelle année ? Quels sont nos souhaits, nos désirs, nos espoirs ? Quels sont nos réels besoins ?

Je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2013. De tous les bons vœux dont je fus gratifié cette année, comme les années précédentes, le « surtout une bonne santé » est revenu le plus souvent, suivi de près par « bonheur et prospérité ». Le plus important pour être heureux, d'après moi, c'est d'être satisfait de son sort, d'accepter la vie telle qu'elle se présente, de se battre chaque jour et de se réjouir du meilleur.

Je pense que souvent nous échouons dans des entreprises trop mirobolantes, trop séduisantes ou dans les recherches de l'idéal. Il faut être indulgent avec soi-même, comme avec les autres. Il ne faut pas grand chose en fin de compte pour être satisfait et heureux, faisons les bons choix !

Lorsque j'ai été ravi le mois dernier par ce magnifique concert de Noël à l'église avec l'association ASCL, lorsque j'ai participé à la fête du football le week-end de la Pentecôte avec une quarantaine d'équipes de jeunes, lorsque au mois d'avril j'ai apprécié le concert de la Musique St Barthélémy, lorsque j'ai déambulé dans les rues de Durrenbach lors du vide grenier, lorsque je vois la passion de nos pompiers, lorsque je me suis pris au jeu lors de la fête du village, lorsque j'observe tous les événements que je ne peux citer individuellement, je me suis une nouvelle fois rendu compte de l'importance des associations et réaliser la fierté d'appartenir à cette communauté, en fait tout simplement d'être un Durrenbacher. Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs pour leur engagement et les animations qu'ils procurent au village.

Votre conseil municipal n'est pas en reste puisqu'il soutient tout ce monde associatif et lui procure les moyens et les équipements pour fonctionner dans de bonnes conditions. Il travaille dans une ambiance sereine en faisant le choix de projets adaptés aux besoins et aux réalités financières de la commune. En 2013, le football club se verra doter de nouveaux vestiaires et la Grand Rue fera peau neuve sur une longueur de plus d'un kilomètre. D'autres plus petits investissements sont à l'étude. L'ensemble des travaux envisagés devrait coûter à la collectivité la somme de 450 000 € environ complètement autofinancée et avec diverses subventions.

2013 sera également l'année de la consultation pour le Conseil unique d'Alsace. Les conseillers régionaux et généraux se sont prononcés en faveur de la Collectivité Territoriale d'Alsace qui remplacera le Conseil Régional et les deux Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. La voie de la consultation est ouverte, ce rendez vous démocratique est fixé au dimanche 7 avril 2013. C'est à vous que la décision reviendra. Je suis personnellement favorable à cette structure car nous engagerons l'Alsace pour les décennies à venir en la dotant d'une organisation forte, rationnelle et transparente.

L'année 2013 sera aussi celle du recensement organisé par l'INSEE à Durrenbach. Je vous demanderais de réserver le meilleur accueil possible à nos agents recenseurs.

Pour l'année 2013, l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite beaucoup de santé, de bonheur et de réussite.

BONNE ANNEE 2013

Le maire
Charles MEYER-KUHN

Les naissances



BRANCIER Pierre
né le 20 février 2012 à STRASBOURG
Fils de BRANCIER Julien
et de METZ Pascale
Domiciliés 11 Rue des Bleuets



FORLER Thais
née le 17 mars 2012 à STRASBOURG
Fille de FORLER Laurent
et de BASTIAN Nadia
Domiciliés 10 Rue des Bleuets



FUCHS Grégory
né le 20 avril 2012 à HAGUENAU
Fils de FUCHS Sébastien
et de LIBNER Murielle
Domiciliés 3 Rue de Woerth

LEBEIS Nina
née le 21 mars 2012 à WISSEMBOURG
Fille de LEBEIS Nicolas
et de BRIQUET Céline
Domiciliés 12 Rue Principale



BUREL Fanny Christelle
née le 18 juin 2012 à HAGUENAU
Fille de BUREL Michaël
et de STOLLER Christelle
Domiciliés 9 Rue des Lilas



GLASSEN Diana Nicole Doris
née le 11 juin 2012 à SCHILTIGHEIM
Fille de GLASSEN Sébastien
et de SIBLER Fanny
Domiciliés 5 Rue des Champs



GUSCHING Maïlle Marie-Aurélie
née le 25 juillet 2012 à HAGUENAU
Fille de GUSCHING Olivier
et de LACROIX Christelle
Domiciliés 12 Rue des Bleuets



ROTH Augustin Aloyse Antoine
né le 27 juin 2012 à HAGUENAU
Fils de ROTH Olivier
et de HOLLAENDER Sophie
Domiciliés 15 Grand'Rue

NGO Elina Mireille Aylaïe
née le 30 juillet 2012 à HAGUENAU
Fille de NGO Emeline Viviane
Domiciliées 16 Rue Principale



HEINTZ Quentin Olivier
né le 29 juillet 2012 à HAGUENAU
Fils de HEINTZ Olivier
et de KRAEMER Lætitia
Domiciliés 65a Grand'Rue



ROSENFELDER Alicia
née le 15 octobre 2012 à HAGUENAU
Fille de ROSENFELDER Kevin
et de ROOS Nathalie
Domiciliés 12 Rue des Roses



DE PETRO Matteo Giuseppe Jean
né le 20 septembre 2012 à SCHILTIGHEIM
Fils de DE PETRO Domenico
et de TOILLIE Stéphanie
Domiciliés 35 Route de Haguenau

ZIEGLER Steeven Dylan René
né le 18 octobre 2012 à HAGUENAU
Fils de ZIEGLER Dylan
et de DEMEULANT Joy
Domiciliés 71 Rue Principale



QUITTON Noah
né le 23 octobre 2012 à HAGUENAU
Fils de QUITTON Stéphane
et de
PHILIPON Carole
Domiciliés 108 Grand'Rue

WEBER Hugo Alain
né le 16 novembre 2012 à HAGUENAU
Fils de WEBER Julien
et de GUILLOU Stéphanie
Domiciliés 7a Grand'Rue



KLEIN Thibault
né le 27 novembre 2012 à HAGUENAU
Fils de KLEIN Eric
et de JOSSART Mélanie
Domiciliés 57 Rue Principale

BUSCH GRESS Ethan
né le 14 décembre 2012 à HAGUENAU
Fils de BUSCH Eddy
et de GRESS Stéphanie
Domiciliés 11 Place de l'Église



HOUSELLE Léo Henri
né le 17 décembre 2012 à Wissembourg
Fils de HOUSELLE Yann
et de FULLENWARTH Tonia
Domiciliés 5 Rue des Lilas



VOGELSBERGER Martin Jean
né le 20 décembre 2012 à Haguenau
Fils de VOGELSBERGER Jacques
et de BALMER Michèle
Domiciliés 5 Rue des Jonquille

Les mariages



Mertz Jean-Marc et
Laheurte Nathalie
le 24 mars 2012

Thuck Cyrille Marie Bertrand Johann et
Tchicvra Punau Poonoi Tchoneá Jessica
le 31 mai 2012



Vinzenz Thomas Alphonse et
Fiène Bénédicte Amanda
le 13 juillet 2012

Ebersolt Stéphane et
Alinguant Gwendoline Sabrina Aline
le 9 août 2012



Champère Yoann Robert
René et
Appel Catherine Alice
le 29 septembre 2012



LES GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ANS



KRAEMER MARLÈNE
NÉE LE 03/01/1932

80 ANS



SCHLOSSER ANNE
NÉE LE 03/01/1932

80 ANS



PFAADT RAYMOND
NÉ LE 31/01/1932

80 ANS



THOMAS MARGUERITE
NÉE LE 04/04/1932

80 ANS



MORITZ MARIE-LOUISE
NÉE LE 12/04/1932

80 ANS



PFAADT ANNE
NÉE LE 22/06/1932

80 ANS



BOLLENDER CHARLOTTE
NÉE LE 10/08/1932

80 ANS



SPRAUEL MATHILDE
NÉE LE 26/08/1932

80 ANS



WEISS RENÉ
NÉ LE 18/10/1932

80 ANS



MENRATH FRANÇOIS
NÉ 03/12/1932

80 ANS



MENRATH MARIE
NÉE LE 17/12/1932

85 ANS



HELMER JEANNE
NÉE LE 16/01/1927

85 ANS



HARTHEISER ANNE
NÉE LE 10/03/1927

85 ANS



DITTLY MARIE
NÉE LE 06/04/1926

85 ANS



WILLINGER ALICE
NÉE LE 25/04/1927

90 ANS



ROKITOWSKI SOPHIE
NÉE LE 15/05/1922

90 ANS



KRAUT ROSALIE
NÉE LE 09/09/1922

ILS NOUS ONT QUITTÉS

VOGELSBERGER LAURENCE NÉE MULLER DÉCÉDÉE LE 8 JANVIER 2012

WELTZER IRÈNE MADELEINE NÉE ROTH DÉCÉDÉE LE 16 FÉVRIER 2012

DIDIER KOEBEL MATHÉO JEAN-MARIE CLAUDE DÉCÉDÉ LE 5 FÉVRIER 2012

HARTHEISER PHILIPPE DÉCÉDÉ LE 19 FÉVRIER 2012

DUTEY EUGÈNE JACQUES DÉCÉDÉ LE 20 FÉVRIER 2012

WALTER CHARLES DÉCÉDÉ LE 1ER MAI 2012

GOMES DE AZEVEDO EDUARDO DÉCÉDÉ LE 14 JUIN 2012

SIBLER VICTORINE GEORGETTE NÉE SIBLER DÉCÉDÉE LE 2 JUILLET 2012

FABACHER GUY LAURENT DÉCÉDÉ LE 20 JUILLET 2012

STAUTH ANTOINE CHARLES DÉCÉDÉ LE 28 JUILLET 2012

SAMTMANN CHRISTIAN DÉCÉDÉ LE 28 OCTOBRE 2012

BATT ROBERT DÉCÉDÉ LE 21 NOVEMBRE 2012

WERLY ALOIS LOUIS JOSEPH DÉCÉDÉ LE 17 DÉCEMBRE 2012





RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2013

NOS AGENTS RECENSEURS



CORDON Laurence



KENNEL Delphine

COORDONNATEUR ADJOINT



LEBRETON Magali

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 :

www.lerecensement-et-moi.fr

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement :

www.insee.fr

Dans toute commune de moins de 10 000 habitants, une enquête de recensement est réalisée tous les 5 ans. Elle se déroulera dans notre commune du jeudi 17 janvier 2013 au samedi 16 février 2013.

Chacun est recensé dans sa résidence principale, c'est-à-dire celle où il passe plus de six mois de l'année.

La commune et l'INSEE mènent ensemble cette opération.

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement. L'INSEE organise et contrôle la collecte, recueille les informations, exploite les questionnaires et diffuse les résultats. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse ses questionnaires. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. dois-je répondre à des questions si précises ?

Deux agents recenseurs ont été recrutés par votre mairie

Vous les reconnaîtrez grâce à leur carte tricolore avec photographie, signée par le maire. Ils vous remettront les questionnaires du recensement :

- une feuille de logement pour votre foyer,
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous, quel que soit son âge.

Lisez et remplissez les documents qui vous sont remis.

L'agent recenseur vous aidera à les remplir si vous le souhaitez.

Sur rendez-vous, l'agent recenseur vient récupérer les documents.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez :

- confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur ;
- retourner directement les questionnaires, sous enveloppe, à votre mairie

L'agent recenseur pourra vous remettre une enveloppe à cet effet.

Les questionnaires remplis doivent être remis avant le 14 février !

À la fin de l'enquête, tous les documents collectés sont transmis à l'INSEE.

Mes réponses sont strictement confidentielles.

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

- Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une seule fois.
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs, sont tenus au secret professionnel.
- Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Elles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 JANVIER 2012

DÉCIDE DE RÉALISER le remplacement de la toiture à l'école primaire avec des travaux de zinguerie par l'entreprise CHARPENTES PETER SARL (SOULTZ S/FORETS) pour un montant HT de 27 777,54 € soit 33 221,94 € TTC et l'entreprise Claude BRAEUNER SARL (SOULTZ S/FORETS) pour un montant HT de 7 091,41 € soit 8 481,33 € TTC.

DÉCIDE DE RÉALISER la construction d'un préau à l'école maternelle par l'entreprise C.M. HUSS SARL (DURRENBACH) pour un montant de HT de 16 895,30 € soit 20 206,78 € TTC.

Objet: Mission de permis de construire et mission de maîtrise d'œuvre du projet de construction de vestiaires au stade municipal

DÉCIDE DE RÉALISER la construction de vestiaires au stade municipal par le Bureau d'Études SPIELMANN (HUNSPACH) pour un total forfaitaire HT de 11 500,00 € soit TTC 13 754,00 €.

DÉCIDE D'APPROUVER la nouvelle rédaction des statuts de la communauté de communes et de compléter le schéma des compétences optionnelles de la communauté de communes, bloc création, aménagement et entretien de la voirie (point 2.3.1.6) comme suit : « Création, gestion et entretien de la promenade thermale le long de la RD 27 sur le ban communal de Durrenbach, depuis le carrefour avec la RD 86 jusqu'au carrefour de la RD 286 ».

OBJET: Approbation de la reprise des résultats du Syndicat Thermal d'Expansion de Morsbronn - Durrenbach

DÉCIDE DE REPRENDRE dans le budget primitif principal 2012 les résultats suivants :

- en dépenses d'investissement – ligne 001 : 13 952 €
- en recettes de fonctionnement – ligne 002 : 14 604 €

SÉANCE DU 1ER MARS 2012

DÉCIDE D'APPROUVER le compte administratif du Budget principal de 2011 arrêté aux chiffres suivants à savoir :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	328 467,93 €	516 388,22 €
Investissement	904 215,09 €	1 023 176,68 €
Excédent global		306 881,88 €

D'APPROUVER le compte de gestion du budget principal présenté par le Trésorier Municipal.

DÉCIDE D'APPROUVER le compte administratif de 2011 du Lotissement Neubrunnen 7ème tranche, arrêté aux chiffres suivants à savoir :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	142 677,60 €	363 696,16 €	+ 221 018,56 €
Investissement	243 051,73 €	100 374,13 €	- 142.677,60 €
Report au compte 001			142.677,60 €

DÉCIDE DE REPORTER le déficit d'investissement d'un montant de 142 677,60 euros au compte 001 et l'excédent de fonctionnement de 221 018,56 euros au compte 002 du budget 2012.

D'APPROUVER le compte de gestion du budget principal présenté par le Trésorier Municipal.

DÉCIDE DE PARTICIPER à l'aménagement /accessibilité et mise en sécurité de la route de Haguenau à MORSEBRONN LES BAINS pour un montant estimé à 55.000 euros.

DE FORMALISER ces engagements par une convention entre les 2 communes.

DÉCIDE la pose d'une conduite d'eau potable Ø 100 et la mise en place d'un poteau d'incendie Ø100 dans la rue des Jardins suivant le devis estimatif prévisionnel du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Canton de Woerth d'un montant HT de 30 120,00 € soit TTC 37 869,39 €

DÉCIDE DE CONFIER au Cabinet GRAFF-KIEHL (STRASBOURG) le diagnostic de performance énergétique des bâtiments communaux pour un montant HT de 900 € soit TTC 1 076,40 €.

SÉANCE DU 5 AVRIL 2012

Objet: Fixation des trois taxes locales de 2012

DÉCIDE DE MAINTENIR le taux d'imposition du foncier non bâti.

D'AUGMENTER le taux d'imposition de l'habitation et du foncier bâti pour 2012 de 2% pour un produit fiscal attendu de 216 281,00 €uros

TAXES	BASE D'IMPOSITION 2012	TAUX 2012	PRODUIT FISCAL 2012
Habitation	817 300	12,84%	104 941
Foncière bâti	719 500	14,25%	102 529
Foncière non bâti	15 200	57,97%	8 811
Total			216 281

DÉCIDE D'ARRÊTER le budget primitif 2012 aux chiffres suivants à savoir :

- Fonctionnement 674 985,00 €uros en dépenses et en recettes avec un résultat de fonctionnement reporté de 187 920,00 €uros.
- Investissement 731 500,00 €uros en dépenses et en recettes avec un solde d'investissement reporté de 118 961,00 €uros.

DÉCIDE D'ARRÊTER le budget primitif 2012 lotissement Neubrunnen 7ème tranche aux chiffres suivants à savoir :

- Fonctionnement 464 019,00 €uros en dépenses et en recettes.
- Investissement 385 678,00 €uros en dépenses et en recettes.

DÉCIDE D'ADMETTRE en non valeur la créance : Location du Relais de l'Amitié + dégradations par le locataire (Titre n° 148 du 05/12/2011) d'un montant de 961,62 €.

DÉCIDE D'ACQUÉRIR de la Société STIB (SOULTZ S/FORETS) un ensemble de bacs à fleurs en inox avec marquage pour un montant forfaitaire HT de 4 800,00 € soit 5 740,80 € TTC.

DÉCIDE DE PARTICIPER à l'acquisition d'un Miraphone 47WLL4/11000 Tenorhorn en Goldmessing avec 4 palettes par la Société de Musique Saint Barthélémy (DURRENBACH) à hauteur de 20% du coût HT de la dépense soit 603,36 €uros.

DÉCIDE D'ACQUÉRIR la parcelle n°264 section 15 d'une superficie de 7a84 appartenant à M. et Mme HARTHEISER Jean-Pierre, domiciliés à 67360 Durrenbach 11, rue des Vergers,

DE FIXER à 200 € l'are, le prix de cette acquisition par la commune de Durrenbach. Ce prix sera la référence pour toute autre acquisition de parcelle en zone INA1a.

DE CHARGER Maîtres Patrice et Laurent RITTER (WOERTH) d'établir l'acte de vente aux frais de la commune de Durrenbach.

SÉANCE DU 7 JUIN 2012

DÉCIDE DE PRENDRE en charge les coûts du feu d'artifice du 14 juillet 2012 pour un montant TTC de 2.400 €uros TTC de la société AS Les Artisans du Spectacles (FELDKIRCH).

DÉCIDE DE CONFIER à l'entreprise I.D.E. (DURRENBACH) le remplacement des batteries de l'éclairage de secours au Relais de l'Amitié pour un montant HT de 739,00 €uros soit 883,84 €uros TTC.

DÉCIDE DE MODIFIER la délibération en date du 20 juin 2002, prescrivant la révision du PLU comme suit afin de définir les objectifs de la révision : « maîtriser le développement urbain, assurer une diversification de l'offre en logements afin de répondre aux besoins de la population, préserver le cadre de vie, conforter les activités économiques, préserver les espaces naturels notamment les vergers ».

DÉCIDE D'ADOPTER le projet de convention de co-maîtrise d'ouvrage entre les communes de Morsbronn les Bains et Durrenbach pour l'aménagement/accessibilité et mise en sécurité de la RD 27 route de Haguenau à Morsbronn les Bains.

DÉCIDE D'APPROUVER la nouvelle rédaction des statuts de la communauté de communes comme suit : « 1.2.1. L'ilot urbain du centre de Woerth situé entre la grand-rue, la rue courbe, la rue des cigognes et la rue de Soultz, ainsi que l'ensemble immobilier du n°1 de la grand-rue en vue de sa réhabilitation en un espace commercial et d'habitat ».

DÉCIDE D'APPROUVER la nouvelle rédaction des statuts de la communauté de communes comme suit :

- Création, aménagement, et entretien de voies routières, cyclables, piétonnes et d'itinéraires touristiques.
- Création, aménagement et gestion des itinéraires de circulations cyclables et piétonniers, hors agglomération.

DÉCIDE D'APPROUVER les points suivants :

- **D'INSTAURER** un fond de concours entre la commune de Durrenbach et la communauté de communes Sauer Pechelbronn,
- **DE FIXER** le montant du fond de concours à verser à la communauté de communes à 24 000 €uros,
- **DE FIXER** le versement du dit fond par 8è sur 8 ans à compter de l'exercice 2012,
- **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires au budget.

DÉCIDE D'APPROUVER le projet du bureau d'études SPIELMANN du 25/05/2012 de la construction de vestiaires au stade municipal.

DE FIXER le prix d'objectif de la construction de vestiaires au stade municipal à 280 000,00 euros TTC.

DE SOLLICITER des subventions au financement du projet.

DE LANCER un appel d'offres à concurrence (MAPA).

SÉANCE DU 5 JUILLET 2012

DÉCIDE DE CONFIER les travaux pour la création d'un bassin d'orage au lotissement Neubrunnen à l'entreprise HERRMANN (SURBOURG) pour un montant HT de 10 910,00 € soit 13 048,36 € TTC.

DÉCIDE DE CONFIER les travaux de réaménagement du calvaire situé au lieu dit Hirschfeld à l'entreprise HERRMANN (SURBOURG) pour un montant HT de 2 512,00 € soit 3 004,35 € TTC.

DÉCIDE DE CONFIER les travaux de remise en état de l'installation de l'éclairage au stade municipal à l'entreprise I.D.E. (DURRENBACH) pour un montant HT de 6 546,42 € soit 7 829,52 € TTC



SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2012

DÉCIDE D'ARRÊTER le projet de PLU, tel qu'il est annexé à la présente délibération;

DE SOUMETTRE POUR AVIS le projet de PLU aux personnes publiques associées ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet.

DÉCIDE D'APPROUVER les travaux supplémentaires de l'entreprise Claude BRAEUNER sarl (SOULTZ S/FORETS) pour la confection, l'ajustage et la mise en place d'un abbergement de cheminée et d'une couverture de mur en zinc pour un montant HT de 1 530,18 € soit TTC 1 830,10 €.

DÉCIDE DE CONFIER les travaux de l'aménagement du sol du préau de l'école maternelle à l'entreprise HEIBY ET FILS sarl (SOULTZ S/FORETS) pour un montant HT de 2 374,00 € soit TTC 2 839,30 €.

DÉCIDE D'ACQUÉRIR un groupe d'arrosage porté 3 points pour tracteur de marque CORNU avec accessoires des Ets TRENDEL (SCHWEIGHOUSE S/MODER) pour un montant HT de 1 787,00 € soit TTC 2 137,25 €.

DÉCIDE DE VENDRE à la SCI SAGW (REICHSHOFFEN) la parcelle n°151 section 12 d'une superficie de 5a41 au lieu dit Kleinoberweg à condition que dans un délai de 1 an, le projet soit approuvé par les services instructeurs d'urbanisme. Si le projet de micro crèche ne devait pas se réaliser et si un autre type de commerce serait proposé, la commune se réserve le droit de reconsidérer cette vente.

DE FIXER à 2 000,00 €/l'are soit 10 820,00 €.

DE CHARGER Maîtres Patrice et Laurent RITTER (WOERTH) d'établir l'acte de vente aux frais de l'acquéreur.

DÉCIDE D'ACCEPTER la somme de 5 406,35 € des assurances Christian STAUTH agent général ALLIANZ (HAGUENAU) pour l'indemnisation des dégradations et vols de câbles électriques au stade municipal.

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2012

EXPRIME un avis négatif au projet d'exploitation et l'extension d'un centre de transit, regroupement et tri de déchet non dangereux et d'une installation de broyage de bois sur le site de TRANSMETAUX à Biblisheim.

Les réserves et les craintes formulées sont les suivantes :

- capacité des infrastructures routières desservant le site, la RD 772 et la Grand Rue de Durrenbach ne sont pas calibrées pour un tel trafic.

- nuisances importantes liées à l'augmentation de trafic poids lourds à travers le village. Incompatibilité de ce trafic avec le passage de l'itinéraire cyclable du Conseil Général du Bas Rhin sur le RD86 et la Grand Rue de Durrenbach. Risques également accrus pour les élèves du séminaire de Walbourg qui utilisent ce tronçon en vélo pour relier leur domicile à l'école.

- risque de pollution lié au transit de déchets industriels.

DÉCIDE D'ACQUÉRIR la parcelle n° 77 section 15 d'une superficie de 8a30 appartenant aux héritiers de feu de M. BENDER Joseph

DE FIXER à 200 €/l'are, le prix de cette acquisition par la commune de Durrenbach

DE CHARGER Maîtres Patrice et Laurent RITTER (WOERTH) d'établir l'acte de vente aux frais de la commune de Durrenbach.

DÉCIDE D'ACQUÉRIR la parcelle n°51 section 4 d'une superficie de 8a21, la parcelle n°54 section 4 d'une superficie de 5a57, la parcelle n°55 d'une superficie de 5a35 au lieu dit Ebersgarten située en zone IINA1 au POS de la commune et la parcelle n°5 section 10 d'une superficie de 8a08 au lieu dit Ebersgarten située en zone NCa au POS de la commune appartenant aux héritiers de M. KRAEMER Etienne.

DE FIXER à 50 €/l'are, le prix de cette acquisition par la commune de Durrenbach.

DE CHARGER Maîtres Patrice et Laurent RITTER (WOERTH) d'établir l'acte de vente aux frais de la commune de Durrenbach.

DÉCIDE DE CONFIER l'élaboration du dossier de la demande de permis de construire du préau à l'école maternelle au bureau d'études Spielmann (HUNSPACH) pour un montant HT de 1 100,00 € soit 1 315,60 € TTC.

DÉCIDE D'ACCORDER une subvention de 250 € à l'A.S.C.L. de Durrenbach au titre d'une participation communale exceptionnelle.

DÉCIDE D'ACQUÉRIR une machine à glaçons pour le relais de l'Amitié de la société ACTICAF (ECKBOLSHEIM) pour un montant HT de 1 202,40 € soit 1 438,07 € TTC.

DÉCIDE DE RÉALISER le remplacement de la noue en acier galvanisé par une noue en zinc en forme de W, découpe et ajustage des tuiles dans la noue au Relais de l'Amitié.

DE CONFIER les travaux à l'entreprise Claude BRAEUNER sarl (SOULTZ S/FORETS) pour un montant HT de 2 000,70 € soit 2 392,84 € TTC.

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2012

DÉCIDE DE CONFIER la fourniture et la mise en place d'un éclairage aux fenêtres du bâtiment mairie à l'entreprise I.D.E. de 67360 DURRENBACH, 56, Grand Rue pour un montant HT de 2 054,00 € soit 2 456,58 € TTC

DÉCIDE D'ACCEPTER les conditions de la convention de la Communauté de communes de la Région de Haguenau qui gère la fourrière animale depuis le 1er janvier 2012, afin de permettre à la commune de pouvoir user dans la continuité, des prestations de la Société Protectrice des Animaux de Haguenau et environs.

DÉCIDE la participation financière 0,65 € par habitant.

AUTORISE le Maire à signer la convention.

OBJET: Fusion du syndicat intercommunal de curage de la Sauer et du syndicat intercommunal d'assainissement du bassin de l'Eberbach.

DÉCIDE D'ÉMETTRE un avis favorable sur le projet de périmètre du futur syndicat.

DÉCIDE DE PARTICIPER à compter du 1er janvier 2013, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative de ses agents.

DE VERSER une participation mensuelle à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée à compter du 1er janvier 2013 suivant le tableau joint à la présente délibération.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2012

DÉCIDE D'ACQUÉRIR de Camif Collectivités Entreprises VEPEX 5000 79074 NIORT CEDEX 9, du mobilier scolaire pour l'école primaire Jean-Frédéric Oberlin pour un montant total HT de 1 786,84 € soit 2 137,06 TTC.

DÉCIDE D'ADHÉRER au groupement de commandes pour la passation d'un marché en vue de l'acquisition mutualisée d'un progiciel de gestion intégré,

APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant la communauté de communes Sauer-pechelbronm comme organisme coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter le marché selon les modalités fixées dans cette convention,

AUTORISE le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DÉCIDE D'ACCORDER à La Vague Drachenbronn/Betschdorf rue du Bannholtz 67660 Betschdorf, pour mise à disposition des enseignants de la commune de Durrenbach, d'un animateur sportif aquatique, afin d'optimiser les séances de piscine des écoliers, une subvention de 198,00 € pour l'année scolaire 2012/2013.

DÉCIDE DE VENDRE à la SCI SAGW à 67110 REICHSHOFFEN 9 rue des Bouleaux, une partie de la parcelle n°106 section 12 d'une superficie de 0a80 sol au lieu dit Kleinoberweg à condition que dans un délai de 1 an, le projet soit approuvé par les services instructeurs d'urbanisme. Si le projet de micro crèche ne devait pas se réaliser et si un autre type de commerce serait proposé, la commune se réserve le droit de reconsidérer cette vente.

DE FIXER à 2 000,00 €/l'are soit 1.600,00 €.

DE CHARGER Maîtres Patrice et Laurent RITTER notaires associés à 67360 WOERTH 2,rue des Aulnes d'établir l'acte aux frais de l'acquéreur.

DÉCIDE D'ACQUÉRIR 2 défibrillateurs cardiaque entièrement automatique avec accessoires de la société SCHILLER France SAS 6 rue Raoul Follereau 77600 BUSSY SAINT GEORGES pour un montant HT de 2 547,00 € soit 3 028,27 € TTC.

DÉCIDE D'ACQUÉRIR la parcelle n° 117 section 14 au lieu dit Rittersteg d'une superficie de 42a86 pré 01 appartenant aux héritiers de Mme KOEGELE née KRAUT Marie-Anne située en zone INA1b et NCa au POS de la commune

DE FIXER le prix de cette acquisition à 5.300 €uros

DE CHARGER Maîtres Patrice et Laurent RITTER notaires associés à 67360 WOERTH 2, rue des Aulnes d'établir l'acte aux frais de la commune.

DÉCIDE DE CONFIER les travaux de plantations et d'engazonnement au cimetière, au bassin de rétention au lotissement, au calvaire vers Hegeney à l'entreprise HEIBY ET FILS à 67250 HUNSPACH 1 rue du Dr Schweitzer pour un montant HT de 4.321,25€ soit 5 168,22 € TTC

OBJET : RECENSEMENT 2013: NOMINATION DES COORDONNATEURS ET AGENTS RECENSEUR.

DÉCIDE DE NOMMER : Coordonnateur ROMANN Jean Marie, Coordonnateur adjoint LEBRETON Magali, Agent recenseur CORDON Laurence et KENNEL Delphine.

TRAVAUX ET ENTRETIENS

La toiture de l'école Oberlin



La réfection totale de la toiture étant devenue plus que nécessaire : vieillissement des tuiles et des lattes, fuites à répétitions au toit et aux gouttières, la commune a fait réaliser les travaux suivants :

Suppression de 3 cheminées et baies vitrées en toiture, mise en place d'un nouveau film étanche sous un nouveau lattage. Couverture avec de nouvelles tuiles. Travaux réalisés par l'entreprise Charpente PETER pour un montant de 33.221,94 € TTC

Travaux de ferblanterie : remplacement de l'ensemble des gouttières et descentes d'eau de pluie. Travaux réalisés par l'entreprise Claude BRAEUNER pour un montant de 8 431,33 € TTC

Abergement de cheminée et couvertine sur les murs également réalisés par l'entreprise Claude BRAEUNER pour un montant de 1 830,10 € TTC

Le préau de la maternelle

Pour agrandir l'espace préau des enfants de l'école maternelle, sur demande du corps enseignant, la commune a fait réaliser différents travaux : nouvelle couverture sur l'ensemble du préau/atelier communal, extension d'environ 35 m² du préau et aménagement d'un local fermé pour rangement des jouets d'extérieur. La couverture et la structure ont été réalisées par l'entreprise HUSS pour un montant de 20 207,00 € TTC et les enrobés dans l'extension par l'entreprise HEIBY pour un montant de 2 839,00 € TTC. Se rajoutent les frais de dossier et de permis pour 1 315,00 €



Un bassin d'orage



Suite aux pluies torrentielles des mois de Mai et Juin, la commune a décidé de créer un bassin de retenue d'eau pour protéger les riverains rue des Jonquilles et rue des muguetts du lotissement Neubrunnen.

Ce bassin de 40 ml x 20 ml, d'une profondeur moyenne de 0,50 ml soit d'une capacité minimum de



400 m³, a été implanté sous la ligne haute tension sur un terrain communal. Il a pour objet principal de collecter, freiner et stocker l'eau de ruissellement en cas de grosse précipitation. Il est équipé d'une digue centrale pour freiner le flux et d'un puits à fond perdu de 5 m de profondeur pour assurer son auto-vidange. Les travaux ont été réalisés par l'Entreprise de travaux publics HERRMANN pour 13 048,36 € TTC.

Pour l'embellissement de la Rue Principale,

la commune avait décidé d'acquérir un ensemble de bacs à fleurs en inox avec marquage fabriqué par la Société STIB de Soultz/Forêt pour un montant forfaitaire HT de 4 800,00 € soit 5 740,80 € TTC.



Espace columbaire au cimetière



La commune s'est dotée d'un nouvel équipement pour étendre les possibilités de « dernière demeure ». Cet espace est équipé de : 1 ensemble cinéraire MAPA de 6 chambres en symétrie et petit jardin du souvenir – 6 caveaux à urnes avec dalles en granit.

Cet ensemble a été réalisé par l'entreprise HEIBY pour 12 452,00 € TTC, se rajoute 975,00 € pour un écran végétal.

La commune est en train de travailler sur un projet de mise en place d'une gestion funéraire avec des concessions pour le nouvel espace columbaire et pour le cimetière.

Participation à l'aménagement du RD 27 à Morsbronn les Bains

La commune de Morsbronn les Bains a décidé de procéder à des travaux d'aménagement, d'accessibilité et de mise en sécurité de la route de Haguenau – RD 27. La route départementale étant la limite entre les deux villages, une partie des travaux de voirie à réaliser se situe sur le ban communal de Durrenbach et sur toute la traversée de l'agglomération. Si le Conseil Général du Bas-Rhin finance l'intégralité des travaux de réfection de la bande de roulement de la route, les travaux d'aménagement hors route (bordures, caniveaux, parkings, espaces verts, réseaux, signalisation, aménagement de sécurité, feu rouge sur l'intersection à l'entrée de Morsbronn, etc ...) sont à la charge des collectivités.

Pour la réalisation de ce programme, une convention de co-maîtrise d'ouvrage a été signée entre les communes de Morsbronn-les-Bains et Durrenbach. Il est convenu entre les parties que la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la commune de Morsbronn-les-Bains pour l'ensemble des travaux qui s'élèvent à 385 000 € HT. La commune de Durrenbach participera à ces aménagements pour un montant de 55 000 €.

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études BEREST et les travaux ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA.



LA 5ÈME FÊTE DU VILLAGE



Pour sa 5ème édition, la fête du village organisée par la municipalité, a connu un franc succès. Environ 325 repas ont été servis. Comme les années précédentes, environ 1/3 des habitants ont répondu présent. Les jeux inter-quartiers ont été remportés par la "Steingrub" pour la deuxième fois. (Underdorf en 2003 – Underdorf en 2005 – Steingrub en 2007 – Overdorf en 2009 et Steingrub en 2012)

Le comité des fêtes ainsi que l'ensemble des conseillers(ères) municipaux expriment leurs plus sincères remerciements à l'ensemble des participants, à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de cette fête et tout spécialement aux membres des différentes associations de Durrenbach, ces acteurs du bénévolat convaincus, toujours disponibles qui ont su répondre sans ciller à notre sollicitation. Un grand merci également à la société TIM-TAM (J-Yves Timmel) qui une fois de plus a permis à nos enfants de profiter gracieusement de ses éléments gonflables.

Belle manifestation à pérenniser dans les années à venir.





Les Forces armées françaises

LES FORCES ARMÉES FRANÇAISES, souvent appelées « Armée française » dans le langage courant, sont la force militaire de la République française chargée de la défense du pays et de la protection des intérêts nationaux de la France. Elles sont composées de quatre grandes forces :

Armée de terre ; Armée de l'air ; Marine nationale ; La force intérieure : Gendarmerie nationale (à ne pas confondre avec la Police nationale qui n'est pas une force militaire).

L'Armée française avec son effectif actuel de 296 493 personnels après les restructurations, composée de militaires professionnels, de militaires réservistes et de personnels civils, est toujours depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Armée la plus grande d'Europe de l'ouest en termes d'effectifs. C'est également la 3e puissance nucléaire mondiale, derrière la Russie et les États-Unis. Elle est aussi la troisième puissance qui se soit équipée d'une force nucléaire indépendante qu'elle a développée et qu'elle contrôle en totale autonomie contrairement au Royaume-Uni dont les missiles stratégiques sont d'origine américaine.

7000 KM DE LITTORAL

Les océans, patrimoine commun de l'humanité, jouent un rôle central dans l'organisation et le développement du monde : ils couvrent 75% du globe et constituent à la fois une ressource et un espace sans frontière ni entrave par lequel transitent plus des trois quarts de nos approvisionnements.

Avec ses outre-mer, ses 7000 km de littoral et le deuxième espace maritime mondial de 11 millions de km², la France est rivrairie de tous les océans du monde. La Marine nationale a donc le devoir de contrôler cet espace dans ses trois dimensions (sous la mer, sur la mer et au dessus de la mer) pour préserver la paix et défendre nos intérêts.

La France a donc défini une stratégie de sécurité nationale qui s'articule autour de différentes fonctions. Quelques exemples :

PRÉVENIR, c'est agir au plus tôt pour éviter l'apparition ou l'aggravation d'une crise susceptible de toucher à notre sécurité ou nos intérêts : protection des zones de pêche; immigration clandestine; trafics d'armes, drogue, terrorisme. Ici des patrouilleurs de la Gendarmerie maritime en Guyane.



DISSUADER, moyen exclusivement défensif, constitue l'assurance vie de la nation contre toute menace d'origine étatique, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme, visant les intérêts vitaux de la France. Les forces nucléaires françaises contribuent à la sécurité de l'Europe par leur seule existence.



INTERVENIR. La capacité d'intervention de la France lui permet de garantir ses intérêts stratégiques, de protéger ses ressortissants et d'assumer ses responsabilités internationales. Les interventions de la France se situent nécessairement dans un cadre interarmées et s'inscrivent de plus en plus dans un cadre multinational dans lequel la France a les capacités de jouer le rôle de nation-cadre.



CONNAÎTRE ET ANTICIPER. La France développe sa maîtrise des technologies de l'information et augmente sa rapidité d'évaluation des situations en renforçant le renseignement, la connaissance des zones d'opérations, l'action diplomatique, la démarche prospective et la maîtrise de l'information.



PLUS PRÈS DE CHEZ NOUS, UN RÉGIMENT DE POINTE : LE 54^E RÉGIMENT DE TRANSMISSIONS (54^E RT) DE HAGUENAU APPARTIENT À LA BRIGADE DE RENSEIGNEMENT.

Le 54e RT est l'héritier de différentes unités qui se sont illustrées au cours de la seconde guerre mondiale, en Italie et en Allemagne où elles gagnent leurs lettres de noblesse. Ce seul régiment tactique de guerre électronique de l'armée de Terre, est implanté au Quartier Estienne du camp d'Oberhoffen. Le 54e RT est un régiment de guerre électronique unique en son genre. Ses missions sont de participer à la recherche du renseignement d'origine électromagnétique et d'assurer l'attaque des réseaux radioélectrique adverses. À ce titre, deux spécialités caractérisent le régiment : l'acquisition de l'information et son traitement. Son but majeur est d'intercepter, définir et rendre intelligible des signaux imperceptibles pour des oreilles non averties. Doté d'une solide expérience dans le domaine des opérations extérieures, le 54e RT est engagé en permanence sur de nombreux théâtres dans le monde, en appui des opérations des forces terrestres.



Les filières de recrutement de sans qualification à Bac+2, de Bac+2 (sur concours) à Bac+5
www.recrutement.terre.defense.gouv.fr
 Adjudant Emmanuel Laurensou - Conseiller en recrutement -
 Armée de terre - Strasbourg - Tel : 03 90 23 26 46



www.recrutement.air.defense.gouv.fr
 Cirfa Bureau Air Strasbourg
 Tel : 03 88 22 00 87



recrutement@marine.defense.gouv.fr
 Cirfa Marine Strasbourg
 Tel : 03 90 23 26 70



l'école Jean Oberlin



Isabelle HUBER (enseignante PS/MS)
Martine KLIPFEL (ATSEM)

27 élèves en classe de PS/MS. ÉCOLE MATERNELLE.
Ils ont participé comme tous les enfants de l'école au nettoyage de nature, ont fait de la pâtisserie lors de la Semaine du Goût, et sont déjà allés voir un spectacle !



Anne-Marie RIGOLLOT,
enseignante en GS/CP

23 élèves en GS/CP.
Ils sont déjà allés au musée pour découvrir les coutumes de leurs arrière-grands-parents, ils chantent beaucoup et se réjouissent d'aller à la piscine au 2ème trimestre !



Delphine DEVILLERS,
Enseignante en CE1/CE2

23 élèves de CE.
Les voici avec Tetsu, notre AVS, lors de leur visite de l'exposition sur le peintre Fernand Léger à Baden-Baden. C'est dans cette même ville qu'ils sont déjà retournés pour rencontrer leurs correspondants. Cette année, à travers leurs lectures, ils vont « voyager » dans le monde entier !



Audrey WEISSMULLER,
Enseignante en CM1/CM2
le lundi

17 élèves de CM.
Ils ont visité le Centre d'Enfouissement des Déchets de Wintzenbach et la station d'épuration de Gunstett, dans le cadre d'un travail sur notre bien le plus précieux, l'eau. Ils ont un projet de théâtre avec leurs partenaires allemands et préparent une classe verte à Fischbach.



Michèle METZ, directrice
et enseignante en CM1/CM2

Soyez nombreux à consulter le site de notre école : ecoleoberlindurrenbach.fr

L'accueil Périscolaire

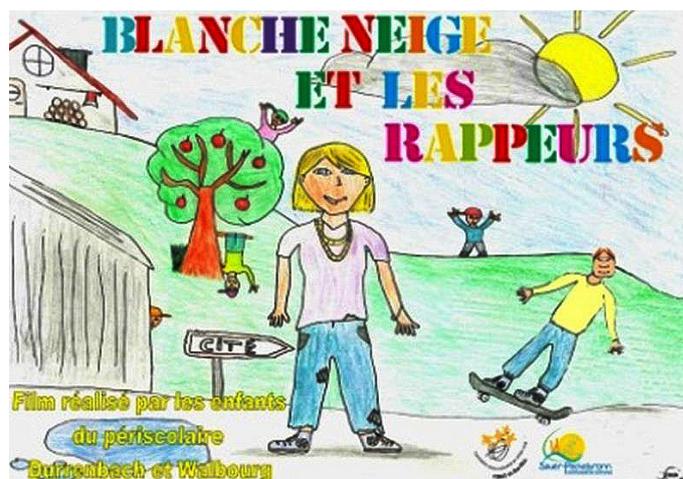
Voilà cinq ans que les élus locaux ont décidé d'ouvrir un périscolaire à Durrenbach précurseurs du concept puisque 6 autres ont vu le jour depuis. Une trentaine de familles profitent de ce service et en moyenne 18 enfants mangent au périscolaire le midi et environ une dizaine sont présents le soir.

Les périscolaires de Durrenbach et Walbourg sont toujours regroupés en soirée. Un transport avec un véhicule 9 places (mis à disposition par la communauté de communes de la Vallée de La Sauer-Pechelbronn) est assuré par l'animatrice. L'équipe d'animation est constituée de Marlène Leglaive référente au périscolaire de Walbourg et de Karine Fernandes référente au périscolaire de Durrenbach.

Pour 2011/2012 nous avons proposé un gros projet avec la réalisation d'un petit film auquel l'ensemble les enfants des péris ont contribué. De la réflexion à la réalisation ils ont été acteurs de toutes les étapes. Ce projet a été réalisé grâce au partenariat d'un service civique mis à disposition par la Fédération Départementale des MJC.

Pour cette année, un relooking du périscolaire de Walbourg est en cours : ponçage, peinture et décoration sont au programme. Une explosion de couleurs vives accueille les enfants chaque jour. Nos petits reporters en herbe s'activent à la réalisation d'un journal trimestriel à destination des parents. Diverses rubriques avec des reportages sur les métiers entre autres, des dessins, BD, jeux, blagues et compagnie sont en cours, vous en découvrirez le résultat très prochainement.

Et enfin comme chaque année les aînés ont pu profiter d'un mo-



Voici l'affiche de notre film. Il est visible sur le site youtube.

ment festif préparé par les enfants qui ont interprété cette année, pour leur grand plaisir des chants traditionnels de Noël préparés avec l'aide de Josépha (responsable d'une chorale)!

Les objectifs du périscolaire sont la création de lien et le plaisir de réaliser des projets ensemble et il me semble qu'ils sont largement développés sur ces sites. Le respect pour favoriser la communication et les échanges, la créativité pour développer l'imaginaire de l'enfant et l'autonomie pour permettre à l'enfant d'être acteur au sein de la structure et du groupe sont également nos priorités.

Pour tout renseignement Tél: 06 30 27 13 58



Le conseil des écoles

Depuis bientôt 10 ans l'association "En Avant Les Enfants" mène des actions, dont les bénéfices sont reversés aux différentes classes de l'école Oberlin. Ces dons permettent d'alléger la part financière des familles lors de sorties scolaires. (Spectacles, Visites des musées, Classe verte)

Nous avons aussi pour vocation d'apporter un peu d'animation villageoise, à destination des enfants et des familles : nous organisons ainsi un atelier couronne de l'aveut, la venue du Saint Nicolas autour d'un marché de Noël, le ramassage des sapins et le feu de joie avec les Jeunes Sapeurs Pompiers de Durrenbach, le carnaval des enfants et nous tenons un stand de jeux lors du marché aux puces...

En avant les enfants



Nous accueillons à bras ouverts tout nouveau membre désireux de s'investir régulièrement ou occasionnellement dans nos manifestations.

Vous pouvez nous joindre par e-mail à l'adresse :

enavantlesenfants@voila.fr

ou visiter notre blog :

<http://enavantlesenfants.eclublog.fr>



La jeunesse, l'avenir...

DONNONS LA PAROLE À PHILIPPE JACQUEMIN...

Il y a un saint qui a toujours beaucoup compté pour moi, c'est Don Bosco.

Don Bosco est un prêtre italien qui a donné sa vie pour le Christ et pour l'éducation des enfants et des jeunes défavorisés. A 9 ans il fait un songe où il se trouvait dans une cour avec beaucoup d'enfants rassemblés. Les uns riaient, d'autres blasphémaient. A ce moment là, il voulut donner du poing et de la voix pour les faire taire. Mais un Homme imposant, noblement vêtu, lui apparut. Il avait un visage si lumineux et lui dit : « Ce n'est pas avec des coups mais avec la douceur et l'amour que tu devras faire d'eux tes amis. » Il découvrit que cet Homme était le Christ. Cette parole m'a personnellement toujours accompagné dans mon ministère.

En 2003 je suis parti à Paris travailler avec des prêtres salésiens (disciples de Don Bosco) ; là bas j'étais au contact d'une autre réalité, celle de jeunes en marge de la société qui m'ont beaucoup ému pendant mon séjour.

Plus tard, je deviendrai Prêtre par la grâce de Dieu et durant mes 3 années à Sélestat, je n'étais pas spécialement au contact de la jeunesse ; ma mission était différente et je peux le dire, a été très enrichissante. Et puis je me souviens bien de ce jour de l'an 2011 : il y a une tradition dans l'Église catholique où ce jour là on peut tirer au sort chaque année le nom d'un Saint, qui sera notre compagnon de route tout au long de l'année. J'ai reçu « Don Bosco » et je me souviens bien à ce moment là m'être demandé pourquoi ce Saint car ma réalité était tout autre. Et puis il y avait cette petite phrase en dessous « Prie pour les éducateurs. » C'est ce que j'ai fait, je portais souvent dans ma prière les éducateurs d'enfants et de jeunes.

Et c'est en mars de la même année qu'est venu me voir le vicaire épiscopal à Sélestat pour me signifier que l'Évêque me proposait la double charge du séminaire des jeunes de Walbourg comme aumônier et celle de curé de 6 clochers. J'ai alors compris pour-

quoi « Don Bosco » m'avait été donné.

Et depuis mon arrivée dans le secteur il est vrai que la jeunesse est une de mes priorités ; c'est ainsi que de nombreuses soirées et après midi avec eux ont été organisées où après un temps convivial j'essaye de leur parler de ce Dieu qui nous aime tant. C'est dans cette optique d'ouverture du presbytère aux jeunes que je conçois ma mission ; il n'est pas rare que certains débarquent à n'importe quelle heure pour un petit bonjour où pour discuter. Je crois vraiment que c'est dans ce sens que nous devons avancer, je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve mais je sais et je vois que ces jeunes ont soif de vérité, ont soif d'être aimés et d'aimer. Il ne faut pas que ces générations deviennent des générations sacrifiées et je compte beaucoup sur les parents pour qu'ils les poussent à découvrir Dieu et pas seulement leur donner des valeurs mais leur parler de Dieu. Et pour cela il faut être enseigné, on ne peut transmettre que ce que l'on a reçu ; je suis prêt à donner des cours de catéchèse mais il faut que des parents soit derrière nous. Tant de jeunes aujourd'hui sont déjà « cassés » avant d'avoir 18 ans et quand je vois combien la société leur ment avec toutes ces sirènes qui les attirent il nous faut réagir car il y a des trains dans la vie qui ne passent qu'une seule fois. La foi est la seule réponse à ces questions qu'ils ne manqueront pas un jour de se poser : « Qui suis-je, où vais-je ? »

Je ne peux pas croire comme certains des fois me le disent, qu'ils pensent que leur vie s'achèvera sous un mètre de terre ! Il faut leur dire la joie de vivre, la joie de croire et d'aimer, que Dieu n'enlève rien mais au contraire qu'Il donne tout.

Pour terminer, certains jeunes sont un jour venus me voir en me disant « on aimerait avoir un endroit pour nous », ils voulaient même retaper le hangar derrière le presbytère. Je crois que si on les écoute et si on les aime, un grand pas est déjà franchi alors osons la jeunesse sans oublier la sagesse de nos aînés... car dans une famille chacun doit avoir sa place.

ASCL Association Sport Culture Loisir

Avec le concert de Noël du 22 décembre à l'église St. Barthélemy, l'A.S.C.L. a clôturé la saison 2012. Trois manifestations étaient au programme :



9 avril 2012 : le 8ème grand prix de Durrenbach, course cycliste organisée en collaboration avec le V.C.N.A. de Soultz, qui a encore attiré plus de 250 coureurs dans les différentes catégories (minimes – cadets – juniors – pass cyclisme et élite)

22-23-24-29-30 juin 2012 : le théâtre en plein air :

Une pièce de Bernard Eibel. Malheureusement, cette année sur les cinq représentations, deux ont été annulées à cause du temps, et pour les trois autres, les acteurs auraient souhaité un peu plus de public, surtout de Durrenbach, car monter un spectacle en plein air demande beaucoup de travail, de temps, et surtout d'argent.



22 décembre 2012 : le concert de Noël

à l'église de Durrenbach, interprété par Vincent et Fernando. Un concert très apprécié par un imposant

public venu des quatre coins de l'Alsace.

Les dates à retenir pour l'année 2013 :

1 avril : 9° Grand Prix de Durrenbach

31 août : Open Air avec la participation de Anita et Alexandra Hoffmann – Mario et Christoph – Nely Batty – un jeune trompet-

AAPPMA

Association Agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Durrenbach - Gunstett - Biblisheim

HOMMAGE A PASCAL VOLPERT



Président de l'AAPPMA Biblisheim – Durrenbach – Gunstett

Des moments très difficiles et douloureux sont toujours ceux de la séparation.

Le 10/10/2012, à l'âge de 49 ans, nous avons perdu quelqu'un qui s'est donné pour les autres, qui a mis ses compétences, ses connaissances et son dévouement au

service de l'association de pêche intercommunale Biblisheim – Durrenbach – Gunstett en assurant sa présidence avec compétence et dévouement. Ses qualités de cœur nous invitent à saluer l'homme et l'ami, qui sa vie durant, est resté fidèle à son idéal. Aucun sacrifice personnel n'était à ses yeux trop important pour l'épanouissement de l'association.

Pour son dévouement et son engagement, pour son dynamisme et ses compétences, qu'il a mis au service de l'association, le maire, l'adjoint, les conseillers municipaux et l'ensemble de la population de Durrenbach le remercient et lui rendent hommage.



ANTENNE DE LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU BAS RHIN

L'ÉQUIPE DU RELAIS DU LIVRE VOUS ACCUEILLE À LA BIBLIOTHÈQUE SITUÉE AU 1^{ER} ÉTAGE DU RELAIS DE L'AMITIÉ.

SONIA

CATHY-ANNE

MARIE-THÉRÈSE

SYLVIANE

JEANNE

BRIGITE



Le lundi	de	15h30	à	16h30
Le mercredi	de	14h00	à	15h00
Le samedi	de	13h30	à	14h30

En juillet et août

Le samedi de 13h30 à 14h30

La bibliothèque est fermée :

- Les jours fériés
- Les jours de pont
- Durant les petites vacances scolaires

Bienvenue aux nouveaux lecteurs



LE FC DURRENBACH

Les saisons se suivent, mais ne se ressemblent pas Après une année riche en événements de toutes sortes, l'année 2012 est marquée par des dé-

ceptions, des interrogations, des défis ... que le FC Durrenbach se doit de relever.

En effet, notre équipe 1 et notre équipe 2 ont quitté la Division 1 et évoluent aujourd'hui en Division 2.

Les effectifs seniors ne nous ont plus permis de maintenir notre équipe 3. Nous remercions sincèrement et chaleureusement Raymond EINHORN, entraîneur, arbitre, dirigeantet pilier de cette équipe pour tout son engagement durant toutes ces années pour le maintien de cette équipe 3. MERCI RAYMOND ! Après un changement d'entraîneurs de nos deux équipes seniors, la saison 2012/2013 s'annonce sous de meilleurs auspices. En effet, notre équipe 1 a le potentiel pour jouer les premiers rôles dans leur groupe et même espérer remonter en division 1. Notre équipe 2 a le potentiel nécessaire pour garantir son maintien en division 2. Nous souhaitons que ces projets puissent se réaliser et soutenons vivement les équipes en ce sens.

Notre section des jeunes, toujours sous la houlette de Luc VARNIER, connaît des nouveautés cette année.

Nos U19, U15 évoluent en entente Sauer Pechelbronn avec les clubs de Hegeney, Lembach, Preuschdorf, Froeschwiller, Langensoultzbach. Cette entente nous permet d'avoir deux équipes d'U15 en championnat. Une de ces deux équipes s'entraîne et joue les matches à domicile au FC Durrenbach.

Notre équipe U13, nos deux équipes de U11, nos pitchounes et

débutants restent ancrés au club.

Cette section jeunes compte une centaine de jeunes de 6 à 20 ans, encadrés par des seniors de notre équipe 1 et équipe 2 et des seniors des autres clubs partenaires. Nous saluons chaleureusement cet engagement auprès des jeunes de nos éducateurs !

Nous tenons à remercier très chaleureusement et amicalement pour toutes ces entreprises :

- L'ensemble des membres du comité, tous les joueurs de notre club sans exception, les entraîneurs et dirigeants, les arbitres, nos épouses et copines, pour leur dévouement pour le club et pour leurs bonnes prises de décisions.

- Nos supporters pour leur soutien et de nous supporter tout au long de l'année...

- Nos entreprises locales pour leur sponsoring

- La commune de Durrenbach pour tout le soutien accordé à notre Club.

ce soutien nous fait toujours beaucoup de bien !

Nos manifestations à venir :

Du 18 au 20 mai 2013 : tournoi de jeunes et méga Zumba party

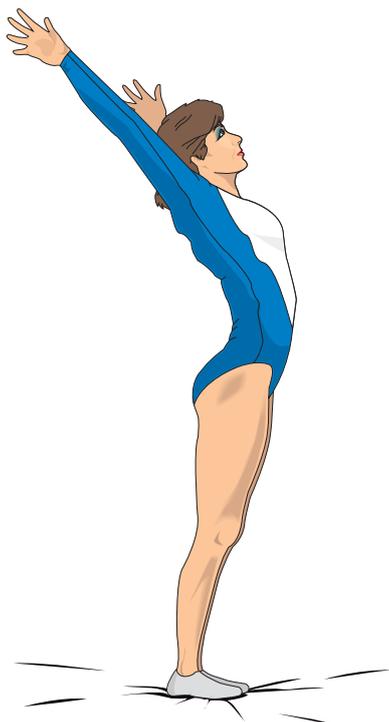
23 juin : marché aux puces

13 juillet ; feu d'artifice et fête républicaine

26 Octobre : Surkrüt'Owe, soirée choucroute

Le FC Durrenbach vous souhaite une bonne et heureuse année 2013 en notre compagnie ! Si vous avez un peu de temps et que vous souhaitez rejoindre cette belle équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter ! Le FC Durrenbach n'a pas besoin que de joueurs de foot.... !

Association Gym'Nanas



L'association de gymnastique féminine enregistre cette année encore 85 membres et propose deux séances par semaine, le mardi et le jeudi soir de 18h30 à 19h30, et de 19h30 à 20h30, au Relais de l'Amitié.

Ces cours ont pour objectif d'acquérir et de conserver une bonne forme physique. Les exercices proposés sont très variés :

- avec Vicky, nous travaillons le renforcement musculaire des pectoraux – abdominaux – fessiers et cuisses, c'est-à-dire le stretching, et pour terminer la relaxation tout en douceur.
- avec Astride, le rythme est plus rapide, fitness – aérobic, pour tonifier tous les muscles du corps avec une chorégraphie bien adaptée, et pour finir, une courte période d'étirements et de retour au calme.

Les séances se déroulent toujours en musique, dans une bonne ambiance, et chacune des participantes en tire une entière satisfaction bien méritée après une journée de travail bien remplie.

Les anciennes, sont toujours présentes dès la reprise des séances début septembre, et les nouvelles, impatientes de tester ce nouveau loisir. Toute cette belle équipe de franche camaraderie fait que notre association est toujours très sollicitée et plébiscitée.

Brigitte CHRISTOPHEL
Présidente



LE CONCERT ANNUEL

Sous la direction de Denis Litolff La Musique Saint-Barthélemy de Durrenbach a encore ravi le public le samedi 31 mars et dimanche 1er avril 2012 à l'occasion de son concert annuel. Un succès mérité par le travail et la persévérance, et surtout grâce à son style «Egerländer», cette musique populaire très appréciée.

Le Relais de l'Amitié respirait la joie et la gaieté avec un parterre enthousiaste de plus de 300 personnes.

Avec son talent d'animateur, Jacky Stauth a encore ajouté à en friser le professionnalisme, sa dose de piment aux prestations. De nombreux solistes ont été mis en valeur et chaleureusement applaudis. Les chanteurs, Audrey, Jacky, Philippe et René, ont incité le public à reprendre en chœur les textes qui défilaient sur un écran géant, avec en arrière fond des images illustrant le thème de chaque morceau. Une première pour ce concert 2012. Le concert du Dimanche a connu le même succès.



Les musiciens de Durrenbach vous invitent cordialement à leur concert du 6 ou 7 avril 2013 et vous remercient d'avance pour votre soutien.

LE CONCERT DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE DU 21 JUIN 2012, TOMBÉ À L'EAU.

En effet, pour des raisons de sécurité cette manifestation a été annulée à Durrenbach, comme sur une bonne partie du territoire français en raison d'une alerte orange. L'expression du titre est bien justifiée, car vers 21 h des trombes d'eau se sont abattues sur Durrenbach et les environs.

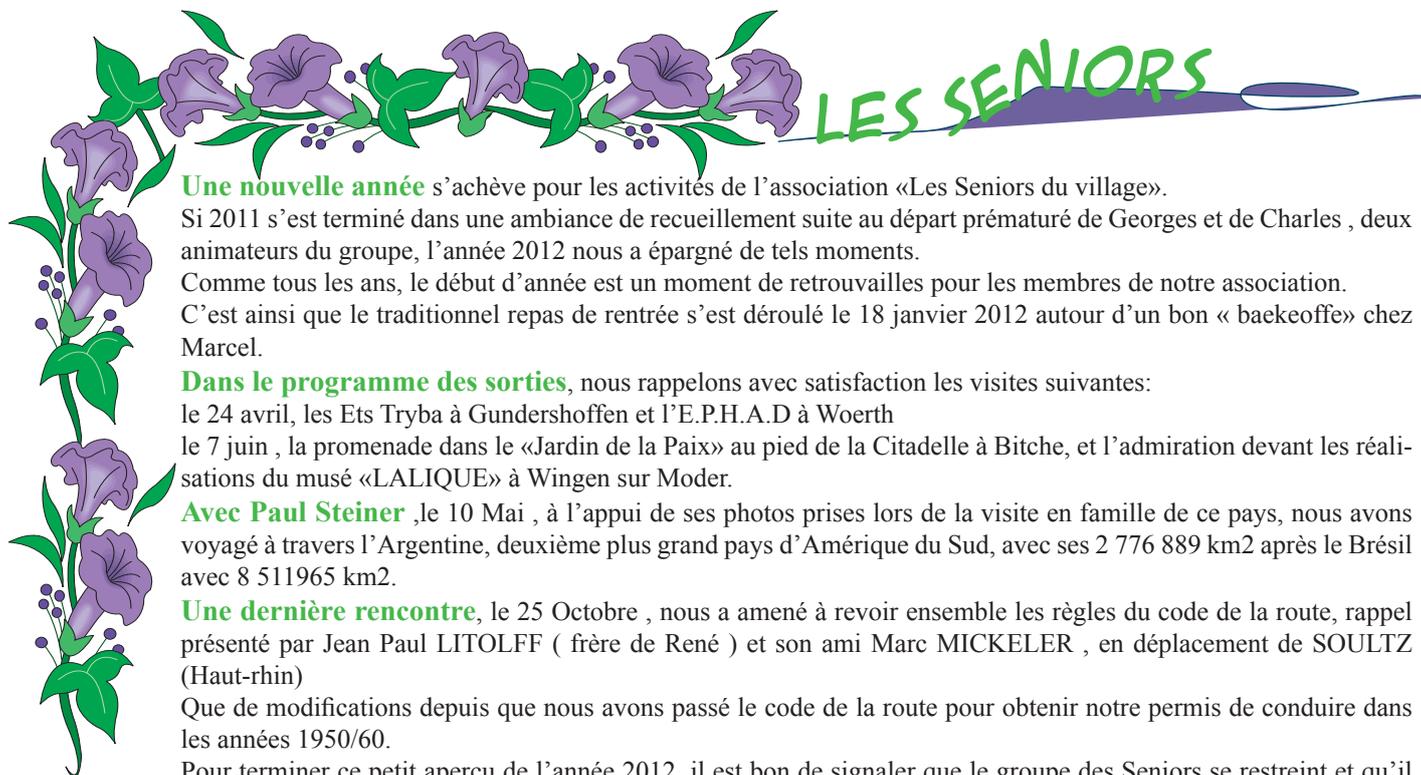


Cette manifestation est maintenue à la même date en 2013 qui de surcroît est un Vendredi : un début de Week-end. Une raison supplémentaire de décompresser d'une semaine de labeur dans la bonne humeur. En espérant tout de même que le ciel ne nous tombe pas encore sur la tête.

LE 52E FESTIVAL DU HOUBLON À HAGUENAU



Le Dimanche 26 août 2012, la Musique de Durrenbach a encore eu le plaisir, pour la 7ème fois, de participer dans la Halle au Houblon et devant un public impressionnant à l'animation du 52e Festival du Houblon et de représenter ainsi Durrenbach et de mettre toujours en avant le blason et le nom du village.



LES SENIORS

Une nouvelle année s'achève pour les activités de l'association «Les Seniors du village».

Si 2011 s'est terminé dans une ambiance de recueillement suite au départ prématuré de Georges et de Charles, deux animateurs du groupe, l'année 2012 nous a épargné de tels moments.

Comme tous les ans, le début d'année est un moment de retrouvailles pour les membres de notre association.

C'est ainsi que le traditionnel repas de rentrée s'est déroulé le 18 janvier 2012 autour d'un bon «baekeoffe» chez Marcel.

Dans le programme des sorties, nous rappelons avec satisfaction les visites suivantes:

le 24 avril, les Ets Tryba à Gundershoffen et l'E.P.H.A.D à Woerth

le 7 juin, la promenade dans le «Jardin de la Paix» au pied de la Citadelle à Bitche, et l'admiration devant les réalisations du musée «LALIQUÉ» à Wingen sur Moder.

Avec Paul Steiner, le 10 Mai, à l'appui de ses photos prises lors de la visite en famille de ce pays, nous avons voyagé à travers l'Argentine, deuxième plus grand pays d'Amérique du Sud, avec ses 2 776 889 km² après le Brésil avec 8 511 965 km².

Une dernière rencontre, le 25 Octobre, nous a amené à revoir ensemble les règles du code de la route, rappel présenté par Jean Paul LITOLFF (frère de René) et son ami Marc MICKELER, en déplacement de SOULTZ (Haut-rhin)

Que de modifications depuis que nous avons passé le code de la route pour obtenir notre permis de conduire dans les années 1950/60.

Pour terminer ce petit aperçu de l'année 2012, il est bon de signaler que le groupe des Seniors se restreint et qu'il serait bon que les «jeunes» Seniors pensent à prendre la relève si l'association doit continuer à exister dans notre commune.



LES POMPIERS

Le Centre de Première Intervention (CPI) de Durrenbach-Walbourg compte aujourd'hui 14 actifs, dont 2 nouvelles recrues habitant Walbourg. Une ancienne jeune sapeur-pompier est également en cours d'engagement et viendra prochainement renforcer les rangs.

A la mi-décembre, date de rédaction de ce bulletin municipal, nous sommes intervenus à 54 reprises, dont une quarantaine (72%) pour secours à personne et près de la moitié (43%) impliquant une urgence vitale. Viennent ensuite des interventions diverses (9 interventions sur nids de guêpes, dégâts des eaux et feux divers) et 2 feux de bâtiments. Une intervention exceptionnelle est survenue dans la nuit du 21 au 22 mai 2012. Le «18» submergée par les appels inhabituellement nombreux liés aux inondations de la soirée a déclenché la procédure «ICM (Intervention à Caractère Multiples)» et définit le Centre de Secours de Haguenau comme poste de commandement.

Tous les pompiers du secteur, se sont donc rendus à la caserne de Haguenau et sont intervenus de 20h à 6h. Les pompiers de Durrenbach-Walbourg sont essentiellement intervenus sur la commune de Haguenau. Ces inondations ont, malheureusement, également touché notre secteur, pour lesquelles d'autres CPI sont intervenus. Suite à cet événement exceptionnel, Monsieur le Maire a déclaré le sinistre en catastrophe naturelle et des mesures ont été prises sur notre commune pour retenir les éventuelles prochaines inondations.



Cette année connut une affluence massive au cours de notre traditionnelle fête des pompiers de fin d'été et vous avez été nombreux à accueillir généreusement notre nouveau calendrier. La nouvelle année approchant, nous vous attendons nombreux à la soirée traditionnelle de brûlage des sapins, organisée avec l'association «En avant les Enfants» le 12 janvier au terrain de foot de Durrenbach et également à notre loto bingo du 16 février au Relais de l'Amitié.

L'ensemble du corps des Sapeurs Pompiers de Durrenbach-Walbourg vous remercie pour votre confiance et votre soutien constant et vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013

COMMUNES DE BIBLISHEIM - DURRENBACH - GUNSTETT - HINTERFELD - WALBOURG

JANVIER		
Samedi 12	WALBOURG	Soirée théâtrale Elsaesser Theater
Samedi 19	WALBOURG	Soirée théâtrale Elsaesser Theater
Dimanche 20	DURRENBACH	Assemblée générale APPMA à 10h Relais
Samedi 26	WALBOURG	Soirée théâtrale Elsaesser Theater
Samedi 26	WALBOURG	Basket Club couscous à midi
FÉVRIER		
Samedi 9	BIBLISHEIM	Soupe aux pois SLAB (Maison des Associations)
Samedi 9	DURRENBACH	Carnaval des enfants
Samedi 16	DURRENBACH	Loto-bingo S/Pompiers Durrenbach – Walbourg
Samedi 24	DURRENBACH	Déjeuner dansant AAPPMA (Relais de l'Amitié)
MARS		
Samedi 9	WALBOURG	Portes ouvertes séminaire des jeunes
Samedi 9	DURRENBACH	Concert d'HAPPARANKA
Dimanche 10	WALBOURG	Bourse aux vêtements et jouets enfants-ados
Dimanche 17	DURRENBACH	Soupe aux pois CARITAS
AVRIL		
Lundi 1er	DURRENBACH	Course cycliste
Samedi 6	DURRENBACH	Concert musique
Dimanche 7	DURRENBACH	Concert musique
Samedi 13	WALBOURG	Exposition peinture – Culture et Patrimoine
Samedi 14	WALBOURG	Exposition peinture – Culture et Patrimoine
MAI		
Mercredi 1er	WALBOURG	Kermesse Séminaire des Jeunes
Samedi 4	WALBOURG	Tartes flambées chorale Walbourg-Biblisheim
Samedi 18	DURRENBACH	Tournoi jeunes FC Durrenbach
Dimanche 19	DURRENBACH	Tournoi jeunes FC Durrenbach
Lundi 20	DURRENBACH	Tournoi jeunes FC Durrenbach
Samedi 25	GUNSTETT	Concert annuel accordéon ACAG à l'Eglise
JUIN		
Samedi 1er	GUNSTETT	Tartes flambées Amicale des Sapeurs Pompiers
Samedi 1er	WALBOURG	Repas de fin de saison (midi) basket club
Vendredi 7	DURRENBACH	Fête des écoles
Jeudi 21	DURRENBACH	Fête de la Musique
Dimanche 23	DURRENBACH	Marché aux puces FC DURRENBACH
Samedi 29	BIBLISHEIM	Fête d'été SLAB (Place des Fêtes)
AOÛT		
Jeudi 8	WALBOURG	Don du sang
Mercredi 14	HINTERFELD	Fête d'été ASC Hinterfeld
Jeudi 15	HINTERFELD	Fête d'été ASC Hinterfeld
Dimanche 18	WALBOURG	Fête du charolais Ferme Hoeffel
Dimanche 25	DURRENBACH	Fête d'été Sapeurs Pompiers
Samedi 31	DURRENBACH	Open air Volksmusik
SEPTEMBRE		
Dimanche 1er	GUNSTETT	Messti
Samedi 7	WALBOURG	Tartes flambées Amicale Sapeurs Pompiers
Samedi 28	BIBLISHEIM	Soirée vin nouveau SLAB
Dimanche 29	GUNSTETT	Apéritif chorale

OCTOBRE		
Samedi 5	WALBOURG	Fête paroissiale
Samedi 5	DURRENBACH	Soirée Volksmusik
Dimanche 6	DURRENBACH	Kesselfleisch AAPPMA – Etang Obermatt
Dimanche 6	WALBOURG	Bourse aux jouets et vêtements enfant
Dimanche 13	GUNSTETT	Choucroute Accordéon Club
Samedi 19	WALBOURG	Foire aux vins et produits du terroir (Séminaire)
Dimanche 20	WALBOURG	Foire aux vins et produits du terroir (Séminaire)
Dimanche 26	DURRENBACH	Choucroute FC DURRENBACH
NOVEMBRE		
Dimanche 10	GUNSTETT	Fête Colombophile
Vendredi 15	BIBLISHEIM	Réunion calendrier des fêtes (20 h)
Samedi 30	DURRENBACH	Ste Barbe Pompiers Durrenbach - Walbourg
DÉCEMBRE		
Vendredi 6	DURRENBACH	Venue du St Nicolas – En avant les Enfants
Samedi 7	GUNSTETT	Concert de Noël Accordéon Club
Dimanche 8	DURRENBACH	Fête des Seniors
Dimanche 15	GUNSTETT	Fête de Noël de l'Age d'Or
Vendredi 20	DURRENBACH	Concert de Noël (Église)
JUILLET (rajout)		
Samedi 6	DURRENBACH	Journée des retraités AAPPMA Etang Obermat
Mercredi 13	DURRENBACH	Feu d'artifice FC Durrenbach

Les informations générales

Point COOP Durrenbach. Un départ à la retraite.

Mme Raymonde Samtmann a fait valoir ses droits à la retraite après avoir consacré toute sa carrière au commerce de proximité.

Le 6 août 1969 elle commence son apprentissage à la COOP de Gunstett. Elle participe encore une année à l'ancienne COOP située dans la grand-rue à Durrenbach.

En 1973, COOP Alsace ouvre un nouveau magasin dans l'ancien restaurant Buhler situé en face de la mairie de Durrenbach. C'est dans ce nouveau local, beaucoup plus vaste, appelé désormais « POINT COOP » que Mme Samtmann est nommée gérante. Elle y exercera ses remarquables compétences de commerçante avec amabilité, gentillesse et toujours avec le sourire sans compter les heures, pendant 39 années. Elle réussira à faire de la COOP de Durrenbach un des cinq premiers POINT COOP d'Alsace.

Lors du verre de l'amitié qu'elle a offert pour son départ, Raymonde a été littéralement submergée de fleurs, de cadeaux et d'innombrables éloges et remerciements lui ont été adressés par de nombreux clients de Durrenbach et environs. Le maire Charles Meyer-Kuhn l'a également chaleureusement félicitée et lui a remis un cadeau au nom de la commune.



Une aventure à travers l'Alsace du XIIe siècle

Après le succès du tome 1 « L'Hortus Deliciarum. Le manuscrit retrouvé – Herrade de Landsberg – » avec plus de 3500 exemplaires vendus en deux ans et primé par le Conseil Général du Bas-Rhin, JC Diemer, un habitant de Durrenbach publie le tome 2 – Hildegarde von Bingen –

Le critique littéraire et écrivain du XIXe siècle, Sainte-Beuve, disait qu'il y a des façons infinies d'écrire l'Histoire. Mon histoire à moi se passe dans les plaines, les montagnes et les forêts alsaciennes du XIIe siècle. J'espère qu'elle piquera autant votre

curiosité, qu'elle m'a donnée à penser et à chercher.

Elle commence en 1178, au château impérial de l'empereur Frédéric Barberousse, à Haguenau, lorsque ce dernier envoie son filleul, le chevalier Gottfried von Sandner au secours de la Mère supérieure Hildegarde von Bingen.

Ce deuxième tome conte l'histoire de ce preux et de ses compagnons de route hauts en couleur, auxquels il survient moult aventures lors de leurs pérégrinations vers le monastère de Hohenbourg (le futur mont Sainte-Odile). Là, en compagnie de

Herrade de Landsberg et de ses moniales, nous assisterons à la naissance du plus célèbre manuscrit médiéval alsacien : l'Hortus Deliciarum. Auparavant, plusieurs personnages insolites tels les géants du Nideck, un dragon, des Templiers, un Hospitaliers, des dames blanches, Guillaume de Sens (bâtitteur de cathédrales), Hansel et Gretel (et une sorcière bien entendu), Léonardo Fibonacci, Théophilus Presbyter, le Prince Noir, le chef tsigane

Hehner, la walkyrie Itta, etc. viendront troubler le périple de nos héros à travers notre belle province alsacienne.

– L'Hortus Deliciarum – Tome 2 Hildegarde von Bingen – 438 pages, aux Editions JCD. 20 €. Blog : <http://hortusdeliciarum.over-blog.fr>



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valorisation du patrimoine, amélioration du confort des logements ou réduction de la facture de chauffage ! Ne passez pas à côté, le Conseil Général peut peut-être vous aider.

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et vous souhaitez valoriser votre patrimoine ou améliorer le confort énergétique de votre logement de plus de 15 ans ? Rénov'Habitat 67 peut vous apporter des réponses concrètes et vous offrir l'opportunité de réaliser votre projet !

Rénov'Habitat 67 a pour objectif d'accompagner financièrement et techniquement les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation de leur logement. Les travaux visés par le PIG(*) Rénov'Habitat 67 sont plus particulièrement les travaux qui permettent de baisser spectaculairement la facture de chauffage, surtout si le logement est un bien mal isolé construit avant 1975. D'autres travaux sont également financés par le PIG Rénov'Habitat.

Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par le Conseil Général pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des travaux à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides mobilisables.

Un bureau d'études est présent sur votre territoire. Contactez- le par téléphone ou choisissez de le rencontrer lors des nombreuses permanences (planning des permanences sur www.bas-rhin.fr (rubrique: Habitat et Logement / Vous êtes propriétaires) :

Territoire du SCOT d'Alsace du Nord et du SCOT de la Bande Rhénane Nord

URBA CONCEPT
2 rue de l'Ancienne Ecole
67170 BERNOLSHEIM
Tel : 03.88.68.37.00
Mail : urba-concept@wanadoo.fr

Communauté de communes Sauer Pechelbronn
1 rue d'Obermatt à Durrenbach. Permanences tous les 4ème
mardis du mois de 13h30 et 15h



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rester chez soi en toute sécurité et dans un environnement confortable, même quand on vieillit : c'est possible, pas cher et facile !

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est possible, facile et très largement subventionné (généralement à 80 % !). Deux jeunes volontaires du Service Civique en mission pour aider les habitants dans leur démarche.

Vous avez, ou l'un de vos proches, des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans votre logement ? Le Conseil Général du Bas-Rhin vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

Avec la mission « Accompagnement de personnes en perte d'autonomie », le Conseil Général vous propose une visite à domicile, gratuite, de deux jeunes filles volontaires du Service Civique, sérieuses et motivées, Amandine et Sophie, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier des aides

financières pour des travaux (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier, etc.). C'est le dispositif « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre logement à vos besoins et ainsi de garder votre indépendance et vous épanouir pleinement à votre domicile.

Il faut le faire avant que ne survienne l'accident qui oblige à quitter sa maison ou son appartement ! N'hésitez pas à prendre contact avec elles : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement Vous aurez l'occasion, enfin de les rencontrer sur des marchés, lors de réunions de clubs d'ainés, etc.

Contacts : Conseil Général du Bas-Rhin –Direction de l'habitat : logement@c67.fr

Les volontaires du Service Civique :
Amandine STEINSOULTZ - 03.69.33.24.77
Sophie WACKENHEIM - 03.69.33.24.78

UN EXEMPLE D'ADAPTATION DU LOGEMENT



Avant travaux



Après travaux



GUIDE DU TRI ...PARTICIPONS ENSEMBLE AU RECYCLAGE

Jetons bien, jetons utile



La poubelle bleue sert à la collecte des emballages et papiers recyclables, des briques alimentaires, des flacons plastiques, des boîtes de conserve, des canettes alu et acier, des aérosols et des barquettes alu.



Lorsque j'hésite entre la poubelle traditionnelle et la poubelle bleue, il est préférable de mettre le produit dans la « traditionnelle » !



POUBELLE BLEUE

Je mets dans ma poubelle bleue...

LES EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES



Bouteilles et flacons plastiques vides avec bouchon



Briques alimentaires vides (Tétra Brik)



Papiers propres magazines, prospectus, journaux



Cartons propres, de petite taille ou découpés



Canettes alu et acier, boîtes de conserve, aérosols et barquettes alu

Je ne mets **PAS** ! certains plastiques qui ne sont pas recyclés : sacs poubelle, sachets de supermarché, polystyrène, films, barquettes, pots de yaourt. Je ne mets pas le verre

Pourquoi avons-nous intérêt à bien trier nos déchets ?

Une caractérisation des chargements des camions de collecte des poubelles bleues est effectuée plusieurs fois par an. L'objectif est d'en déterminer le contenu exact. Aussi les déchets seront-ils identifiés, triés et pesés par catégories.

Le SMICTOM percevra une rémunération selon la quantité et le cours des matières recyclables présentes (pour l'alu, le papier, le carton, les bouteilles et le flaconnage en plastique).

Le SMICTOM est lourdement pénalisé pour le refus de tri, c'est-à-dire pour tout ce qui ne devrait pas se trouver dans la poubelle bleue (verre, sac poubelle, pot de yaourt, textile, autres déchets ménagers relevant de la poubelle brune ou du com-

postage...) car ces déchets ne rapportent rien et devront de plus être incinérés à ses frais.

Une poubelle mal triée coûte 6 fois plus cher qu'une poubelle bien triée !

Vous comprendrez l'importance du geste d'un chacun ! Vous êtes le premier maillon de la valorisation et de la bonne gestion des déchets ménagers ! En triant vos déchets et en évitant les erreurs de tri vous aidez le SMICTOM à contenir l'augmentation du coût du service public de traitement des déchets ménagers et donc de votre redevance !

Le tri sélectif en chiffres (2011)

Coût de la collecte sélective : 974 000 €

Coût du processus de tri : 679 722 €

Rémunération Eco-emballages: 847 900€

Je mets dans ma poubelle traditionnelle...



Absorbants souillés : essuie-tout, papier toilette, mouchoirs en papier, couches...



Déchets organiques : viandes, os, litières d'animaux...



Papiers et cartons sales



Plastiques non recyclés : sacs, sachets, films, pots de yaourt, barquettes, jouets....



Divers : ampoules à filament, halogènes, vaisselle...



les produits toxiques, les déchets encombrants (électroménager, déchets de bâtiment, gros cartons), les déchets du jardin et le verre

Je ne mets **PAS** !

LES ORDURES
MÉNAGÈRES

QUE DEVIENNENT LES ORDURES MÉNAGÈRES NON VALORISABLES ?

Les déchets collectés dans la poubelle traditionnelle sont enfouis au Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux (CSDND) de Schafhouse près-Seltz) Wintzenbach qui est certifié ISO 14001 depuis décembre 2008. L'autorisation d'exploiter a été délivrée le 28 novembre 2006 pour une durée de 20 ans. A sa fermeture débutera une période de 30 ans d'obligations de gestion du site. Son exploitation s'effectue en conformité avec la réglementation en vigueur dont le traitement des lixiviats (eaux de pluie en contact avec les déchets) qui sont, après analyse, rejetés dans le milieu naturel. Le biogaz qui est actuellement brûlé par une torchère à une température d'au moins 900°C pourra aussi être valorisé par production d'énergie.

Une partie de ces déchets est aussi susceptible d'être incinérée (usine d'incinérations de Strasbourg ou de Schweighouse sur Moder) dans des équipements qui sont conformes aux normes environnementales en vigueur.

L'énergie générée par l'incinération permet de produire de l'électricité et de la vapeur.



Le Wintzenbach 3 en cours de remplissage

Innovation au Crédit Mutuel



Grâce à l'installation du GAB, (Guichet automatique de banque) les retraits en espèces peuvent maintenant s'effectuer à tout moment.



Formation BAFA en avril 2013



Le service animation de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn organise du mardi 16 avril au lundi 22 avril 2013 inclus (week-end compris) une formation générale du BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animateur) en demi-pension (avec certaines soirées jusqu'à minuit) dans les locaux du séminaire des jeunes de Walbourg. Le coût de cette formation est d'environ 210€ à 220€. Le BAFA est un diplôme non professionnel permettant d'encadrer de façon occasionnel des enfants et adolescents en accueil de loisirs avec ou sans hébergement.

Condition d'inscription : être âgé de 17 ans le 16 avril 2013.

La formation BAFA se déroule en 3 étapes à effectuer dans l'ordre, (stage de formation général, stage pratique, stage d'approfondissement) dans un délai de 30 mois maximum, avec pas plus de 18 mois entre le stage de formation général et le stage pratique.

Si tu es intéressé(e) par cette formation, tu peux contacter Pierre, Julien ou Tania à la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Service animation, 1 rue de l'Obermatt 67360 DURRENBACH.

BERSIER Pierre, animateur jeunesse : tél : 03 88 90 77 73 ou 06 89 91 92 72

Email : animation@sauer-pechelbronn.fr

BRANCIER Julien, animateur sportif : tél : 03 88 90 77 72 ou 06 13 26 94 45

Email : sport@sauer-pechelbronn.fr

SORGIUS Tania, animatrice enfance : tél : 03 88 90 77 71 ou 06 72 58 47 79

Email : enfance@sauer-pechelbronn.fr

Humour ou vérité? peut être les deux...



En tout cas de quoi vous rassurer.

Si votre conjoint, ne vous écoute pas, ce n'est pas par mauvaise volonté, soyez indulgente avec lui...
(Voir l'extrait de presse)

Si les hommes n'écoutent pas les femmes, ce n'est pas par mauvaise volonté, mais c'est parce que leur cerveau a plus de mal à comprendre les voix féminines. C'est ce que démontre une étude de chercheurs britanniques de l'université de Sheffield publiée récemment. C'est scientifiques ont étudié par scanner l'activité du cerveau de douze hommes, auxquels ils ont fait écouter des voix féminines et masculines. Selon le sexe, ils ont constaté que les voix activaient différentes parties du cerveau. Les voix de femmes, plus aiguës et musicales, sont plus difficiles à décoder et nécessitent une plus grande activité cérébrale, expliquant une certaine... fatigue au bout d'un moment.

Et encore quelques lumières et décors de Noël...



Commission information.

Charles Meyer-Kuhn - Jean Weishaar - René Fabacher - Jean-Yves Georges - Claudine Helmer - Heintz Laetitia - Paul Steiner - Damien Weiss



Les quatre saisons...